FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU **PROVENCAL**

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél: 04 91 14 05 80 Fax: 04 91 91 96 89

Email: ffpjp.siege@petangue.fr





DIRECTEUR

Réunions des 15 et 16 février 2013

(Ces réunions se sont tenues à Rennes le vendredi 15 février de 14h30 à 20h00 et le samedi de 08h00 à 12h00).

Etaient présents: M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P

MM.CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, CHEVALIER, COSTE, DELCHET, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, GARRIGUE, IANNARELLI, Mmes PAUGAM, PERONNET, MM. POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER

SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT.

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif

M. **PERONNET**, Directeur Technique National Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous devrions être à Marseille, comme vous le savez, les travaux de réfection du siège suite à l'incendie de janvier nous ont obligés à trouver un nouveau refuge en urgence. Je remercie Rennes de nous accueillir et notre collègue Gérard CHEVALIER qui a tout mis en place rapidement, travail très efficace.

Un nouveau mandat débute et j'accueille avec joie les nouveaux élus et bien entendu je retrouve avec joie les membres du dernier Comité Directeur qui ont été réélus. J'ai une pensée pour nos trois camarades qui n'ont pas réuni un nombre de suffrages nécessaires. Les raisons d'un échec sont souvent nombreuses et variées, ils ont de toute façon ma gratitude pour leur action durant des années, ils font partie de l'histoire de nos sports tout comme nos 3 camarades Michel SIGNAIRE, Tony JUAN et André PLACON qui eux avaient souhaité prendre leur retraite dirigeante et que je félicite, remercie et honore de tout ce qu'ils ont apporté à nos sports, merci pour tout.

Le travail ne va pas manquer durant ce mandat que je souhaite serein car c'est la seule manière de faire avancer nos sports. Je crois que lors du Congrès de Montauban, nos collègues Présidents de Comités nous ont envoyé un signal de confiance fort. Ce signal n'est pas un blanc-seing mais une reconnaissance du travail effectué, de la transparence donnée par nos actions et surtout une demande de continuité du travail pour aller vers les jeunes tous azimuts, vers les féminines et vers une inversion de courbe des pertes de licences. Ce dernier point est sans doute le challenge le plus difficile car nous aurons contre nous les modifications de modes de vie sociétales. Nous devons nous adapter aux nouveaux modes de vie, c'est impératif. Nous devons encore magnifier notre fédération et nos sports en les développant.

Le chantier du nombre de licenciés n'est pas le seul important bien au contraire. La liste fixée sur ma profession de foi, loin d'être exhaustive, est déjà très fournie et donne les axes d'actions. Attention, créer la division n'est jamais salutaire, d'autres activités sportives s'y sont risquées avec échec à chaque fois, je pense au chantier licence.

J'ai travaillé à l'organigramme du Comité Directeur et aux Commissions séparées en deux pôles mais aux relations transversales immanquables. Ceci a été fait en rapport avec vos réponses à mes questions et en fonction de ma conscience. Pour moi, les postes ne sont ni des médailles, ni des récompenses, ni des grades. Les postes sont des responsabilités importantes et à mes yeux vous êtes toutes et tous sur le même pied d'égalité. Vous avez toutes et tous un rôle important et si un de ceux-ci n'est pas assumé ou assuré, c'est l'édifice qui tremble. C'est pourquoi, j'ai essayé de connaître vos sensibilités, vos aspirations, vos centres d'intérêts pour que vous puissiez donner le meilleur de vous-même. N'allez pas vous imaginer que ceci ou cela, c'est une pensée fausse d'avance. Je souhaite que tout le monde travaille c'est tout. Vous avez d'ailleurs pour certains d'entre vous commencé ou continué. Mon souhait est situé dans le fait que la machine avance et soit efficace coûte que coûte.

Une information de dernière minute apprise par courrier en fait, Mercredi 13 février, le Docteur Roger OUILLON démissionne de son poste pour raisons personnelles et professionnelles.

Je remercie Roger pour le travail effectué chez nous et l'avancée qu'il a permise côté médical avec Jean Pierre IANNARELLI, la DTN et le Dr MARBLE, je respecte sa décision qui n'a rien à voir avec notre fédération.

Nous allons accueillir le Conseil des Ligues demain avec un renouvellement important comme tous les 4 ans en somme. Je souhaite vivement que le Conseil des Ligues désigne deux Présidents de Ligues en titre qui connaissent parfaitement le fonctionnement de ce Conseil et qui puissent apporter la voix des Ligues mais aussi traduire le désir des Comités car avant tout, ils doivent être la voix des Comités. En aucun cas ces postes ne peuvent être des recours.

Leur premier travail sera de se mettre toutes sur la même longueur d'onde pour la date des Championnats de Ligue au moins Triplettes. Ensuite nos axes de travail sont les nôtres car ils sont nos premiers représentants vers les Comités et clubs, ils doivent nous apporter le ressenti de la base, c'est primordial qu'ils connaissent bien leur paysage régional en son entier et qu'ils ne ramènent pas leur sentiment propre.

Nous devrons réfléchir au calendrier national pour pouvoir permettre cette mise en place avec les Ligues car je le rappelle la France est très complexe entre ses conditions climatiques, ses traditions, ses départements très disparates en géographie et en nombre de licenciés. C'est un gros travail de courage à réaliser.

Je suis sûr que nous allons faire du bon travail, j'ai grande confiance en vous. Mettez de côté la chasse aux sorcières, prenez du recul sur tous les sujets, pensez globalement pour tous les territoires français. Quand nous faisons une règle, vous n'oublierez pas qu'elle est faite pour toute la France et pas seulement pour le coin d'où vous venez parce qu'une personne vous en a parlé ou qu'un fait s'est passé.

Une dernière petite chose : avant de balancer votre impression ou parfois votre colère dans la nature internet avec l'outil informatique très dangereux, demandez conseil, nous sommes 21 et je suis là. Egalement pensez que votre image est maintenant celle de la Fédération et qu'elle doit être responsable et irréprochable.

Allez, travaillons en amis c'est un gage de réussite car il y a du pain sur la planche.

Une information : la Ligue de Bourgogne ne sera pas représentée demain et durant ce weekend de rentrée car M. Joël PLAUT est en vacances et que son Président délégué M. Robert DUTRONC a un empêchement familial.

Un changement en rapport avec l'ordre du jour. Nous allons traiter d'entrée les quelques cas disciplinaires qui sont sur le bureau de Michel DESBOIS et qui demandent calme, réflexion commune et décisions sereines.

II. PROBLEMES COMITES DEPARTEMENTAUX

A. LA REUNION

L'historique de la situation dans ce Département a été retracé. Lors de l'Assemblée Générale statutaire du 15 décembre dernier, il n'y avait pas de Commission de Surveillance des Opérations Electorales (assurée sur place par Michel DESBOIS et Joseph CANTARELLI).

Le principal problème constaté, est le Budget 2013 surestimé d'environ 25 000€ en recettes notamment de subventions.

Le Comité ne dispose que d'environ 4 000€ alors qu'il reste des sommes à payer de l'exercice précédent notamment la fiche financière à la F.F.P.J.P., et des sommes perçues par le CD974 (Coupe de France et Jeu Provençal) qui restent à ristourner aux clubs concernés.

Lors de cette Assemblée Générale, a été élu Président à l'unanimité, M. Alain BONANSEA, qui, depuis a démissionné.

Plusieurs réunions du Comité s'en sont suivies qui ont vu la désignation de Mme OLLIER puis en raison de contestations de M.MAILLOT en qualité de Vice-président par intérim.

S'ensuivent de nouvelles démissions de membres du Comité Directeur (reste 11 membres sur les 16 élus)

Des réponses négatives ont été apportées aux demandes du Comité à savoir :

- Demande de mutations après période réglementaire
- Demande de Championnat de France « promotion »

Etant donné la situation de gestion inextricable et le budget présenté irréalisable, le Comité Directeur a décidé : suppression des équipes du CD 974 pour tous les Championnats de France 2013.

La F.F.P.J.P. désignera, si nécessaire, des représentants pour assister à la prochaine Assemblée Générale.

B. HERAULT

Une demande de recours en annulation des élections du Comité Directeur a été reçue au siège de la Fédération. Après examen attentif, il s'avère que si des irrégularités peuvent être retenues, elles ne sont pas en mesure de remettre en cause l'élection des administrateurs du Comité.

Par ailleurs, il a été constaté que le candidat désigné à la Présidence du Comité, M. FAUVET, n'a pas fait l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale comme le prévoit l'article 19 des statuts du Comité qui prescrit que « dès son élection, le Comité Directeur propose un Président à l'Assemblée Générale qui l'élit au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs et nuls. »

Ainsi, le Comité Départemental **doit convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire** afin de procéder au vote du Président proposé.

III. DISCIPLINE:

A. Affaires en cours :

- M. FRAISSE (CD34): Etant donné que le dossier a déjà fait l'objet d'une procédure disciplinaire, il n'y aura pas d'engagement de poursuites à son encontre.
- M. MAUJONNET (CD58) : il a été porté à notre connaissance des propos diffamatoires émanant du nouveau Président du Comité. Un courrier de rappel à l'ordre sera envoyé dans un premier temps avant d'envisager d'éventuelles poursuites disciplinaires.

B. <u>Modifications réglementaires</u>:

Il a tout d'abord été rappelé que les Commissions Départementales continueraient d'exister, échelon indispensable pour le bon fonctionnement des affaires disciplinaires.

Par ailleurs, le Comité Directeur a accepté la modification suivante, applicable comme depuis plusieurs années, à compter du congrès **2014** :

- **Suppression des suspensions de Championnats de France** notamment en cas d'absence non justifiée lors d'une épreuve qualificative à un championnat de France.

Dorénavant ces situations devront être traitées comme les autres infractions en utilisant les catégories de 1 à 11. En somme, lorsqu'un joueur sera suspendu, il sera pour toutes les compétitions et non pour une partie des compétitions.

A la demande de Ligues, les formations seront de nouveau mises en place pour ce nouveau mandat. Un courrier sera adressé aux Ligues pour connaître leurs besoins sachant que cette formation sera payée par la Ligue demandeur auprès du Centre National de Formation. S'ajoutent aux 3 formateurs déjà en titre que sont MM. DESBOIS, GRANDE, Mme COSTE, MM. DESMULIE et CHEVALIER.

IV. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

Rajout et précisions :

➤ <u>Informatique</u> : joueur suspendu uniquement de Championnats de France :

Un lecteur en Mode autonome branché sur une prise électrique, ne passera jamais au rouge car il ne contrôle que l'année de reprise et la présence d'un certificat médical.

Pour Gestion Concours depuis le 22 mars 2012, il fait la différence entre une suspension de type C (licencié) et de type D (Championnat). Pour un concours normal, un joueur suspendu de Championnat peut être inscrit, il y a juste une information de suspension « Championnat » au cas où les critères n'auraient pas été bien choisis.

(Le relevé de décisions de la réunion du Comité Directeur de janvier est approuvé à l'unanimité.)

V. FINANCES

En raison de l'hospitalisation du Trésorier, ce point n'a pas été abordé. Le Trésorier Général avait envoyé la semaine précédente la réunion une situation des finances à toutes et tous les membres du Comité Directeur comme chaque mois.

VI. ORGANIGRAMME FEDERAL : Cf. Annexe

Certaines Commissions et autres groupes de travail sont pensés pour travailler par courriel. Seuls les groupes « urgents » et nécessitants un travail continu en concertation sont amenés à devoir se réunir.

Rappel : les Commissions sont forces de propositions, seul le Comité Directeur prend les décisions.

Le Comité Directeur a décidé que les deux représentants du Conseil des Ligues, présents au Comité Directeur avec voix consultative, doivent être des Présidents de Ligues en titre, élus, et non suppléants.

(Décision adoptée à l'unanimité)

VII. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. <u>Dispositions générales</u>

Il est rappelé que la tenue des tables de marque sera effectuée par des membres du Comité Organisateur désignés par la Commission Informatique. Lors de la compétition ils seront placés sous la responsabilité du délégué fédéral.

En ce qui concerne les partenariats conclus par la FFPJP, chaque organisateur recevra prochainement toutes les informations nécessaires comportant les insertions publicitaires pour le programme ainsi que les photos du Président, du Comité Directeur et le palmarès du Championnat.

Les maquettes du programme et des affiches doivent être soumises à Bernadette TROUBAT et Xavier GRANDE avant le bon à tirer pour éviter les multiples erreurs régulièrement constatées.

Les organisateurs doivent communiquer à la Fédération le budget de la manifestation (voir cahier des charges) pour recevoir la subvention fédérale.

Les réservations pour les membres de la F.F.P.J.P. seront communiquées par le siège qui doit donc être destinataire de tous les documents.

Les délégués et Présidents de Jury ont été désignés.

Un bilan de chaque championnat sera effectué par Clément MENEGHIN afin d'être transmis aux partenaires fédéraux. Il sera donc présent sur tous les sites de 2013 ainsi que le Docteur Jean-Pierre IANNARELLI.

B. Années suivantes:

2014:		
Doublette Féminin	7 et 8 juin	Gruissan (11)
En attente du dossier		
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Gruissan (11)
En attente du dossier		
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Grasse (06)
En attente du dossier		
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Brive (19)
En attente du dossier		
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31)
En attente du dossier		
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Caveirac (30)
En attente du dossier		
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Soustons (40)
En attente du dossier	- · - · · ·	(=0)
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Laval (53)
En attente du dossier	40 . 44	(40)
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48)
En attente du dossier		
<u>2015</u> :		
Doublette Féminin	6 et 7 juin	Troyes (10)
En attente du dossier	,	, , ,
Individuel Seniors	6 et 7 juin	Troyes (10)
En attente du dossier		, (==)
Triplette Jeu Provençal	12 au 14 juin	Pas de candidats
Doublette Masculin	20 et 21 juin	St Pierre les Elbeufs (76)
En attente du dossier	, ,	
Triplette Masculin et Promotion	27 et 28 juin	Pas de candidats
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Rennes (35)
En attente du dossier	,	(
Doublette Jeu Provençal	28 au 30 août	Montauban (82)
En attente du dossier		(=)
Triplette Jeunes	22 et 23 août	Pas de candidats
Triplette Féminin	29 et 30 août	Montauban (82)
En attente du dossier		······································
Triplette Vétérans	12 et 13 septembre	Cabriès (13)
•	00 _0 00ptco.c	
En attente du dossier		

<u>Triplette Promotion et Seniors masculin. Tête-à-tête Féminin</u>

Le Président a proposé d'une part de passer le Triplette Promotion de 64 à 128 équipes ainsi que le retour du Triplette seniors masculin de 192 à 256 sur deux sites différents, à des dates différentes, et d'autre part, l'instauration d'un Championnat de France Individuel Féminin.

Une enquête sera réalisée par les Ligues pour septembre puis la Commission Sportive transmettra ses propositions au Comité Directeur.

VIII. CONGRES FEDERAL

Le Comité Directeur est revenu sur le Congrès de Montauban et a salué le CD 82 pour sa parfaite organisation ainsi que l'ensemble des acteurs de cette Assemblée Générale.

2014: 10 et 11 janvier à MACON (71)

2015: Lyon (69)

Années suivantes : Le choix définitif sera effectué par le Comité Directeur en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers.

2016: Grande-Synthe (59) et Vichy (03).

2017 : Caen(14) 2018 : Marseille (13) 2019 : Troyes (10) 2020 : Brive (19) 2021 : Niort (79)

IX. CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

A. Championnats d'Europe :

Pour soutenir la F.F.P.J.P., Quarterback a accepté de prendre en charge l'équipe de France sur les Masters de Pétanque 2013 comme elle le fait pour les autres équipes qu'elle engage. La Direction Technique Nationale a décidé de sélectionner 4 joueurs qui postuleront pour l'équipe définitive pour les prochains Championnats d'Europe qui se dérouleront du 10 au 13 octobre prochains à Rome (Italie). Le Comité de Sélection prendra la décision dans la semaine pour valider cette équipe (Décision : Jean FELTAIN - Christophe SEVILLA — Thiery GRANDET et Jean-Michel PUCCINELLI).

B. Championnats du Monde Jeunes et Féminins :

Concernant les jeunes, des stages auront lieu à Macon puis à Montauban. Ensuite, une sélection sera communiquée aux alentours du 14 juillet pour les 2 équipes puisque la France organise cette compétition.

Les Championnats du Monde Féminin doivent se tenir en Tunisie en octobre prochain. Devant les incertitudes liées à la situation politique du pays, la possibilité de les faire en France a été émise en même temps que les Championnats du Monde Jeunes. Le Comité Directeur a accepté la candidature de la France après accord du CD 82, à la condition d'un soutien financier des collectivités locales et de l'Etat via le CNDS.

X. <u>D.T.N</u>

Convention d'objectifs :

La convention a déjà été reçue et renvoyée au Ministère pour signature.

Malgré le gel supplémentaire des crédits, la participation de l'Etat est conforme à nos prévisions. De plus, il nous a été accordé une subvention supplémentaire pour la partie Sport-Santé de 6000€.

Quotas Championnats de France Jeunes :

Après des échanges avec les Présidents de Ligues, une simulation de la répartition des équipes attribuées aux Ligues a été validée et sera envoyée rapidement. Elle confirme que :

• La Ligue organisatrice a une équipe supplémentaire.

- Les Ligues vainqueurs d'une compétition en 2012 peuvent avoir une équipe supplémentaire pour une qualification automatique des joueurs vainqueurs ou pour avoir un quota supplémentaire pour son Championnat. La Bourgogne en Juniors et Rhône-Alpes en Cadets ont conservé leur équipe alors que la Ligue Languedoc-Roussillon a préféré rendre son équipe Minime. Il a été rappelé qu'il n'est pas prévu de place supplémentaire pour les Vice-champions.
- Des quotas supplémentaires ont donc été attribués à la Corse, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie

> Colloque Educateurs le Dimanche 17 mars à Macon (71) :

Avant ce colloque, le Bureau Technique se réunira le vendredi après-midi et la D.T.N le samedi toute la journée.

Programme:

10h00 OUVERTURE DU COLLOQUE

10h30 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

11h00 LA FORMATION

12h00 REPAS

13h30 SUIVI DU HAUT NIVEAU

15h00 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT (J.Y. PERONNET)

16h15 PROJETS FEDERAUX (J.Y. PERONNET – J. CANTARELLI)

16h30 QUESTIONS DIVERSES ET CONCLUSIONS

La Fédération prend à sa charge les repas du midi.

Il est possible d'effectuer des réservations de chambres et de repas supplémentaires qui feront l'objet de refacturation.

Des supports seront préparés et un compte rendu sera rédigé et communiqué.

Ecoles de Pétanque :

Devant le peu de réponses reçues, l'enquête relative aux écoles de pétanque va être renvoyée. Le but est de dresser un état des lieux des écoles de pétanque, cellules d'accueil des jeunes pratiquant la pétanque.

Ainsi des fiches d'identification seront transmises afin d'inventorier les effectifs, l'encadrement technique et les actions menées. Lors de la réunion de la DTN, le principe de labellisation sera étudié afin de faire des propositions construites à partir de divers documents récupérés auprès d'autres fédérations. Le Président a fait suivre un certain nombre d'orientations dont il faudra tenir compte dans la rédaction du processus.

≻ Haut-Niveau:

Collectif France jeunes

Les deux suivants en avril et en mai seront organisés à Montauban sur le site des Championnats du Monde. Comme la France disposera de deux équipes, une attention toute particulière sera apportée à l'organisation du staff afin de pouvoir tirer le maximum des deux sélections qui seront décidées.

Collectif France féminin

Lors de la dernière Coupe de la Confédération organisée en Thaïlande, la France a remporté une médaille d'Or en Tir de précision avec Angélique Papon ce qui vient conforter son titre de Championne d'Europe et une médaille d'Argent en triplette en échouant encore une fois contre la Thaïlande en finale. Il faut rappeler que la Thaïlande avait déjà battu la France dans la phase de qualification.

Etant donné la possibilité d'organiser les CM 2013 en France et donc l'éventualité d'avoir deux équipes, la stratégie de la préparation et de la sélection sera proposée dès qu'une décision sur l'organisateur sera prise. De plus, l'organisation en France impliquera un avancement de la date de la compétition et donc une préparation bien raccourcie...

Collectif France seniors

Les Champions du Monde se rendront en Chine du 23 au 28 avril 2013 à Yanggu pour la Coupe des Confédérations. La France participera aux Jeux Méditerranéens à Mersin en Turquie et aux Jeux Mondiaux à Cali en Colombie. Les sélections interviendront rapidement dès que le Comité Olympique aura validé les quotas. Une réunion est prévue au CNOSF le 26 mars prochain pour une décision définitive.

Médical :

Les contrats à destination des médecins et kinésithérapeutes, conclus pour un an renouvelable, vont être renvoyés aux fins de signatures pour l'année 2013.

M. OUILLON, Médecin fédéral nous a fait part de sa démission de son poste en raison de problèmes personnels et professionnels.

Jean Pierre IANNARELLI occupera par intérim le poste de Médecin fédéral National.

Dans le cadre du projet de développement Sport-Santé, des actions sont en préparation au sein de maisons de retraite avec l'utilisation de boules molles.

De nombreux joueurs inscrits sur la liste des athlètes de Haut-niveau n'ont pas effectué le suivi médical réglementaire comme le prévoit le Règlement médical fédéral.

Un courrier leur sera envoyé pour leur signaler que si rien n'est fait au 31 mars, ils seront enlevés de cette liste et tous les avantages leur seront retirés : CIP, aides individuelles, etc....

> Formation:

Les examens du BF1 ont eu lieu en février dernier. Sur 119 candidats, 104 ont été admis représentant 16 Ligues. Les diplômes, cartes et écussons seront envoyés par le siège. Il faut signaler la transmission rapide des résultats par les responsables de formation des Ligues.

Le Diplôme d'Etat est en cours. 7 candidats passeront les UC 3 et 4 à Istres le 15 avril prochain puis 16 candidats passeront les UC1 et UC2 le 22 avril au siège à Marseille.

Une session de rattrapage aura lieu en septembre.

En ce qui concerne la taxe d'apprentissage, contact a été pris avec le responsable de la formation à la DRJCS PACA afin que le CNF soit inscrit sur l'arrêté préfectoral comme organe de formation susceptible de recevoir cette taxe.

XI. ARBITRAGE

A. Examens:

Par ordre de classement :

CD	Noms	Prénoms	Résultats
91	PHILIPPE	Stéphane	Admissible
92	VIDAL	Evelyne	Admissible
47	COUFIGNAL	Patrick	Admissible
41	DELORME	Frédéric	Admissible
13	BOSCO	Roger	Admissible
82	TACCON	Christophe	Admissible
45	ROUE	Mikaël	Admissible
64	BAVEREL	Alain	Refusé deuxième échec
13	ELLUL	Robert	Refusé avec note pénalisante
60	SERGENT	Yannick	Refusé avec note pénalisante
68	CASTELLANO	Claudio	Refusé avec note pénalisante
17	DA FONSECA	Armando	Refusé avec note pénalisante

Les 7 candidats admissibles seront convoqués à la journée de formation obligatoire le dimanche 14 avril à 9h au siège à Marseille.

Rappel : celui qui ne peut s'y rendre garde le bénéfice de l'écrit mais ne sera pas convoqué aux épreuves orales et pratiques. Il devra assister à cette formation l'année suivante.

A la suite de cette formation, les candidats présents seront convoqués à un Championnat de France le vendredi à 18h00 pour assister à la réunion des arbitres et passeront les épreuves orales et pratiques le lendemain sur le terrain:

- → PHILIPPE Stéphane (91) et VIDAL Evelyne (92), le samedi 15 juin à CAEN (14)
- → DELORME Frédéric (41) et ROUE Mikaël (45) le samedi 13 juillet à TRIGNAC (44)
- → COUFIGNAL Patrick (47) et BOSCO Roger (13) le samedi 7 septembre à BEAUCAIRE (30)
- → TACCON Christophe (82) le samedi 14 septembre à CASTELNAUDARY (11)

Concours pool élite :

M. DUBOIS présente les deux nouveaux arbitres du pool ayant été reçus aux épreuves spécifiques le week-end précédent à Marseille : Isabelle SUCCI (59) et Jean-Louis VIARD (09), chaudement accueillis par les membres du pool. Ce pool reste constitué de 29 arbitres élites : Nathalie CHACON ayant été contrainte de démissionner suite à son accident et Didier SCHMITT qui vient d'être élu au Comité Directeur de la F.F.P.J.P. ne pouvant plus arbitrer sur notre sol, quittent, à leur grand regret, le groupe.

Arbitres Nationaux à confirmer :

- Séverine PLASTRE à PONT A MOUSSON par Didier SCHMITT
- Gérard VERCHIER à SAINT BONNET LE CHATEAU par Georges MALLET.
 - > Préparations examens 2014
- Georges MALLET prépare les examens : Départemental et Ligue pour le Jeu Provençal.
- Evelyne CHAPILLON prépare les examens : Départemental et Ligue pour la Pétanque.

B. **Désignation des arbitres** :

A terme, le but est que les Championnats de France ne soient arbitrés que par des arbitres du pool.

En 2012 la Fédération, pour raisons pécuniaires, n'avait pu envoyer que 3 arbitres à chaque championnat. En 2013 nous en proposons 6 (le complément, deux arbitres, étant fourni par l'organisateur si possible du grade National.)

Autres désignations :

- Coupe de France des clubs, du 21 au 23 mars 2013 à METZ (57) : JANDARD Didier et DAMBRUNE Jean-Jacques
- Finale CNC à St Pierre Lès Elbeuf du 8 au 10 novembre 2013 : CHAPILLON Evelyne, LEUCHART Bernard, SUCCI Isabelle.
- Trophée des villes : pas de désignations pour l'instant : date et lieu inconnus aujourd'hui.
- Coupe de France : 16^{ème} et 8^{ème} les 23 et 24 février 2013

ARMAND Roland
GUEGUEN François
LE BOTS Dominique
FALOURD Rolland
BERTIL Jean-Jacques
LOCATELLI Jean
GABRIEL Maxime
LABORIE Jean-Paul

Pour ces compétitions, les Ligues doivent convoquer un arbitre de Ligue ou National pour épauler l'arbitre envoyé par la F.F.P.J.P.

C. **Divers**:

Devant les nouveaux outils permettant de faciliter l'arrêt de la cigarette, le Comité Directeur a décidé d'interdire tous ces objets sur les jeux : cigarettes électroniques, etc...

Ainsi, c'est le geste, l'acte de fumer qui est interdit.

XII. EQUIPEMENTS SPORTIFS

La rubrique contenant tout ce qui concerne les « Equipements Sportifs » a été créée et donc accessible sur le site internet de la F.F.P.J.P. (bandeau bleu foncé)

Boulodromes Couverts – Subventions CNDS Campagne Printemps 2013 : 3 projets étaient en base gouvernementale SES et soutenus par la Fédération dans l'ordre prioritaire suivant : CHAMPDENIERS (79) – MONTCEAU-LES-MINES (71) – ST GILLES (35).

Les Ligues doivent nommer un membre pour participer à ce groupe.

XIII. <u>NATIONAUX</u>

A. Formulaires des Délégués :

Pour faciliter la tâche des délégués et accélérer la transmission des informations, plusieurs formulaires ont été créés en informatique (fichier EXCEL) dont :

- Formulaire de rapport du délégué qui comprend les calculs des indemnités au cumul et à la partie perdue et qui permet de rapatrier les résultats de Gestion Concours ;
- Formulaire spécifique pour le Jeu Provençal ;

- Formulaire « d'évaluation quantitative et qualitative » des nationaux à ne donner qu'au siège ;

Ces formulaires seront envoyés aux Comités et Ligues et seront disponibles sur le portail fédéral, rubrique Concours Nationaux.

L'utilisation du logiciel nécessite, au moins au début, une formation des délégués ou à minima une information. En cas de besoin les délégués pourront s'adresser aux divers responsables du GT Nationaux.

Besoin de formation et d'information : il a été fait appel aux Présidents de Ligues pour désigner un responsable des Nationaux par Ligue, à même de renseigner les Organisateurs.

B. <u>Réglementation</u>:

<u>Définition d'une équipe étrangère</u>: il est rappelé qu'une triplette étrangère est composée de 3 joueurs dotés d'une licence de leur pays: par exemple, un Malgache avec licence française ne correspond pas sauf si c'est une sélection officielle de Madagascar.

- Améliorations:

Il sera dorénavant demandé une adresse mail « obligatoire » aux organisateurs à mettre sur le formulaire d'inscription au calendrier des nationaux.

Création d'un formulaire d'inscription pour les joueurs avec au moins un n° téléphone.

Tenue à jour d'un listing des délégués des nationaux avec adresse mail des délégués à faire par le siège.

- C. Problèmes récurrents à traiter lors du prochain Groupe de Travail :
- Inscriptions d'équipes avec un seul nom ;
- Gestion informatique pas toujours appliquée;
- Dotation des Concours Annexes, limitation des barèmes et appellations à uniformiser objectifs quantitatifs et qualitatifs des Nationaux.

Il conviendrait de rajouter le critère du « taux de participation véritablement national » soit le % d'équipes et / ou de joueurs participants hors de la Ligue d'organisation du national. Il est possible d'avoir cette participation par informatique depuis Gestion Concours.

- Nationaux « hivernaux » où des cas flagrants de non respect persistent.

XIV. CNC:

➤ CNC 2013

Le budget total est de 130 000€ qui sera atteint avec la configuration suivante (les modalités reprises pour l'essentiel de 2012 seront diffusées et envoyées aux concernés en temps utile).

Phase Championnat

CNC = 112 équipes

Finale CNC avec un total de 30 équipes

CNC: 16 équipes (4 CNC1 + 4 CNC2 + 8 CNC3)

CNC-F: 4 équipes (1^{er} de chaque groupe, 3 groupes de 4 et un groupe de 5) CNC-BM: 5 équipes (1^{er} rassemblement national avec les ligues prêtes) CNC- CJ: 5 équipes (1^{er} rassemblement national avec les ligues prêtes)

Etablissement des groupes de meilleure proximité géographique possible

CNC1 : 2 groupes de 8 équipes CNC2 : 4 groupes de 8 équipes CNC3 : 8 groupes de 8 équipes

Les groupes ont été constitués et seront diffusés dès que les documents seront finalisés

CNC Féminin

Phase de championnat avec 3 groupes de 4 équipes et 1 groupe de 5 - 1 qualifiée par groupe pour la Finale CNC

2014 / 2015 : pas de descentes, entrée des nouvelles ligues et entrée des Champions CRC 2013 des Ligues déjà participantes.

L'objectif est fixé à 32 équipes féminines car au-delà nous sommes dépendants des budgets.

Epreuve de Tir de Précision : aux questions de la Ligue de Bourgogne de ne pas laisser le choix entre 2 façons de pratiquer cette épreuve, la décision est prise de ne pas changer en 2013. Il ne sera laissé que le Tir Simplifié à partir de 2014. Les objectifs du Tir sont de favoriser la pratique et le perfectionnement du tir par les féminines.

Le Tir simplifié a été utilisé en phase nationale CNC 2012 en raison des moyens humains et matériels nécessités qui valent d'autant plus pour les phases CDC et CRC.

CNC Jeunes

Rappel : les ententes de clubs sont autorisées

Pas de phase championnat

10 équipes de Ligues sont inscrites pour participation directe en Finale CNC 2013

5 équipes Benjamins - Minimes (BM)

5 équipes Cadets – Juniors (CJ)

Les joueurs d'une équipe Jeunes devront avoir la même tenue vestimentaire (haut identique)

Règlement de composition des équipes :

Nous avions malheureusement deux règlements différents sur le site FFPJP (un projet qui est malencontreusement resté et le définitif) ce qui a valu à la Ligue Midi -Pyrénées de devoir disqualifier une équipe en 2012 ce que nous avons vivement regretté.

Il a donc été décidé d'appliquer le **règlement unique sans restriction de composition des équipes dès 2013 :**

Catégorie Benjamins/Minimes : pas de limite en nombre de Minimes et/ou de benjamins Catégorie Cadets/Juniors : pas de limite en nombre de Juniors et/ou de cadets.

Rappel des objectifs :

- Faire jouer régulièrement les jeunes et en augmenter les effectifs ;
- Faciliter les actions à entreprendre avec les écoles de pétanque et éventuellement la mise en place d'un challenge des écoles ;
- Faciliter la composition des équipes dans les clubs qui ont des problèmes d'effectifs jeunes alliés à la variation des montées de catégories.

> Organisation de la Finale CNC

La présence de 30 équipes risque d'imposer de jouer les Tête à Tête Féminins et Jeunes CNC sur 2 tours.

Tirage au sort à l'avance (avant la finale) et à afficher sur le site CNC

Convocation CNC et CNC Féminin 16H00 avec Jet du but à 17 H30 pour TT et Doublettes du 1^{er} tour.

Les parties du dimanche seront obligatoirement jouées avec reversement d'une indemnité supplémentaire aux 3èmes des groupes (sans augmentation de l'enveloppe globale mais avec une nouvelle répartition des indemnités supplémentaires)

Finale CNC- JEUNES

Du fait que nous ne sommes pas en période de vacances scolaires : Convocation le Samedi 13 H.30 – Jet du but 14 H. 00 (1 tour le samedi et/ ou début du 2^{ème} tour)

Vu la présence de 5 équipes dans chacune des 2 catégories Jeunes il y aura donc 4 matchs dans le groupe. Le 1^{er} du groupe sera déclaré « Champion de France » donc pas de finale de groupe.

Table de marque : il y aura 2 Responsables / Table de marque soit 6 au total.

Saisie simplifiée des données en « live » sur internet (résultats bruts sans les noms) avec 2 personnes qui se relayent. Etude de développement d'un programme de saisie avec Didier SCHMITT.

Encadrement : 9 membres du Comité de Pilotage, 2 éducateurs, un animateur, 2 personnes pour la WEB CAM et les 3 arbitres : CHAPILLON E. (49) – LEUCHART B. (59) - SUCCI I. (59)

Communication :

Nous avons besoin de connaître les référents CNC des Ligues et qu'ils mettent le lien CNC sur leurs sites de Ligues.

Un appel est fait aux Présidents de Ligues pour nous donner les responsables sportifs des journaux quotidiens de leurs régions.

Les radios sont un domaine à explorer afin d'améliorer la communication de cet évènement.

Nécessité de transmission rapide des résultats de toutes les compétitions.

Télévision : en raison du coût et de l'impossibilité de déplacer la finale CNC en période précédant la finale Coupe de France (Janvier / Mars), la finale ne sera pas télévisée.

XV. COUPE DE FRANCE

Le Comité de pilotage a communiqué le tirage et la désignation des délégués fédéraux a été effectuée.

La finale aura lieu à METZ du 21 au 23 mars prochains en présence de MM. COSTE, CANTARELLI et SCHMITT.

Une conférence de presse sera organisée à Metz le 20 mars à 11h30 au complexe Saint Symphorien.

Il a été décidé que tous **stickers et autres autocollants seront interdits sur les tenues** des joueurs participant à cette finale Nationale.

Remerciements au Comité de la Moselle qui prendra en charge les Coupes pour les vainqueurs. Le vainqueur de cette finale participera à la Coupe d'Europe des Clubs.

Suite à une proposition d'introduction des Têtes de Séries en Coupe de France. Cette hypothèse sera étudiée par la Commission Sportive. (Le Président Fédéral y est défavorable)

XVI. <u>DIVERS</u>

But homologué de marque OBUT :

Il est rappelé que les buts et boules ne sont pas agréés par la F.F.P.J.P. mais par la Fédération Internationale.

Ainsi, cette dernière a homologué en 2012 des buts noirs marqués OBUT en relief.

Il a été constaté que ces derniers pouvaient être, contrairement au règlement de jeu, ramassable par un aimant.

La société a joué sur le fait que ces buts ne sont pas peints mais moulés dans une matière synthétique.

En tout état de cause, à défaut de décisions contraires de la F.I.P.J.P., retirant cette homologation, les buts devront être acceptés lors des compétitions officielles.

Une réponse sera communiquée rapidement. Par mail du 18 février, la F.I.P.J.P. nous a informé de l'annulation de l'agrément. Ces buts sont donc interdits.

Salvador d'Or: cette récompense, remise par l'organisateur de La Marseillaise au Comité Départemental ayant notamment eu un fort développement, est décernée cette année au département du CALVADOS. Son représentant sera invité à l'occasion du concours à Marseille.

Divers

- <u>Gestion concours joueurs étrangers</u> : Le joueur ayant une licence étrangère jouant en France est classé Honneur.
 - De plus, le joueur étranger qui mute en France est classé également Honneur la 1ère année.
- <u>Assemblée Générales des CD et Ligues</u> : il sera demandé une modification réglementaire afin que les AG des CD et Ligues se tiennent obligatoirement avant celle de la Fédération.
- <u>Sport Adapté</u>: M. CARBONNIER entre à la Commission sportive de cette Fédération dans le cadre des actions régionales.
- <u>Réintégration arbitre démissionnaire</u>: il a été rappelé la règle selon laquelle, l'arbitre démissionnaire est réintégré au grade inférieur de celui qu'il avait avant de démissionner. (Voir Code d'arbitrage, paragraphe VI: Conclusion → deuxième alinéa → démission).
- <u>Guide Juridique</u>: Le Ministère des Sports a présenté récemment le **Guide Juridique** sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport. Il prévoit notamment que les Fédérations doivent adapter leur règlement afin de ne plus fixer de limites d'âges pour officier en qualité d'arbitre mais fixer des conditions, tests médicaux. La Commission Médicale étudiera cette question.

http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/guidejuridique.pdf

XVII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur : 20 et 21 avril 2013

: 1^{er} et 2 juin 2013

: 16 et 17 novembre 2013

Conseil National : 20, 21 et 22 septembre 2013

(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.

Bernadette TROUBAT

Alain CANTARUTTI